

*Les subsides*

[Traduction]

**M. Schellenberg:** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement les commentaires et les déclarations du député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy). Je trouve que la discussion d'aujourd'hui est légèrement prématurée. Autant essayer de prévoir le temps qu'il fera pendant la fin de semaine. Il faudrait attendre le 18 juin pour avoir les détails et discuter de la réforme fiscale à la Chambre.

Quoi qu'il en soit, à en juger d'après les réflexions du député, je suppose qu'il est en faveur de la réforme fiscale mais pas en faveur d'une taxe sur les produits alimentaires. J'ai donc été surpris qu'il n'ait pas parlé de la tournée que les néo-démocrates ont faite à travers le pays il y a quelques mois, à laquelle il a participé, si je ne m'abuse. Je suppose que les néo-démocrates n'ont pas uniquement parlé aux représentants des groupes d'intérêt mais aussi aux citoyens ordinaires. Ceux auxquels il a parlé étaient-ils en faveur d'une réforme fiscale en général?

Comme il existe des taxes déguisées et que nous devons absolument essayer de réduire le déficit, que ferait-il de ces taxes qui coûtent des milliers de dollars par an aux familles, s'il était ministre des Finances d'un gouvernement néo-démocrate? Apporterait-il une réforme fiscale ou modifierait-il la taxe de vente à la fabrication? Que ferait-il pour réduire le déficit au moyen de ces impôts indirects?

**M. Cassidy:** Monsieur le Président, j'apprécie les questions du député. Je signale que lorsque nous avons parcouru le pays avec Enquête fiscale 86—et je suis heureux que le député en ait pris note parce que nous avons parlé à toute une série de Canadiens de milieux différents—le genre de réflexion qui est revenue le plus souvent, c'est ceci: «Oui, nous les contribuables, nous sommes disposés à payer notre part de taxes fédérales». Nous n'avons pas eu l'impression qu'une révolte des contribuables se préparait ni entendu des réflexions comme: «Non, nous payons beaucoup trop de taxes, il faut les baisser de moitié». L'attitude générale n'était pas dans la lignée de celle qui a inspiré la proposition 13 en Californie. Nous avons plutôt constaté que les contribuables disaient: «Quand nous acquittons nos impôts, nous voulons savoir que le fisc est vraiment juste et équitable.»

Une des mesures prises par le gouvernement auquel appartient le député, mesure qui a fait plus que toute autre pour faire douter les contribuables de l'équité du régime fiscal, a été l'exemption d'un demi-million de dollars sur les gains de capital. Nous savons que dans 90 p. 100 des cas, cette exonération sera accordée à 1 ou 2 p. 100 des gens dont les revenus sont les plus élevés, à des spéculateurs avertis dans le domaine artistique, foncier et autre. C'est eux qui ont profité le plus de cette mesure. Voilà pourquoi elle doit être supprimée.

Un gouvernement néo-démocrate s'engagerait à entreprendre une réforme fiscale fondée sur les principes que j'ai exposés à la Chambre des communes et ailleurs. Nous voulons maintenir un régime fortement axé sur l'imposition directe. Nous croyons que la quote-part du fardeau fiscal qu'assument les sociétés a été trop réduite sous le gouvernement libéral comme sous le gouvernement conservateur.

Nous déplorons que le gouvernement au pouvoir depuis 1984 ait alourdi de milliards de dollars le fardeau fiscal du Canadien ordinaire, tandis qu'il réclamait des bagatelles au secteur des affaires. Telles sont les lignes directrices et les principes qui nous guideraient. Nous croyons qu'en donnant une nouvelle impulsion à l'économie canadienne, les dépenses du gouvernement en seraient réduites et ses recettes accrues, ce qui permettrait d'abaisser considérablement le déficit que la plupart des Canadiens jugent à terme excessivement élevé.

● (1210)

**L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, je voudrais avant toute chose dire au député que l'on discutera comme il se doit le 18 juin prochain de la question de la taxe de vente sur les produits alimentaires et d'autres questions. Le ministre des Finances (M. Wilson) l'a bien précisé et je demande au député d'attendre jusque là. Il peut assurément avertir le gouvernement, si c'est ce qu'il désire, et l'inciter à ne pas faire certaines choses; c'est le rôle traditionnel de l'opposition. Cependant, l'opposition a également depuis toujours pour mission—et je tiens à bien insister sur ce point avant de commencer mon exposé—de proposer des solutions de rechange valables.

A mon avis, le rôle de l'opposition est de surveiller le gouvernement, de l'aiguillonner et d'offrir d'autres solutions judicieuses. Les remarques que nous entendons ce matin relèvent un peu des deux premiers objectifs, mais pas du tout du troisième.

Pour que le pays soit convenablement informé dans un débat sur la réforme fiscale, selon moi, les députés de l'opposition devraient proposer des solutions diverses à la Chambre et ne pas se contenter de formuler des critiques à l'égard des initiatives visant à modifier de façon concrète notre régime fiscal.

Je suis heureux de participer à ce débat aujourd'hui et d'examiner certaines questions générales touchant la réforme fiscale. Le député a dit qu'il reproche au ministre des Finances de n'avoir pas communiqué autant d'information qu'il l'aurait souhaité. Permettez-moi de résumer la position du gouvernement dans ce domaine et de préparer le terrain en vue du 18 juin.

Pour répondre à la question du député d'Ottawa-Centre (M. Cassidy), je devrais signaler tout de suite que le moment choisi pour présenter cette motion est pour le moins étrange. Dans à peine trois semaines, le ministre des Finances soumettra à la Chambre et au pays les propositions de réforme fiscale du gouvernement. C'est à ce moment-là qu'il faudra tenir ce débat mais, pour quelque étrange raison, il a lieu aujourd'hui. J'aurais compris que le député d'Ottawa-Centre déclenche le débat aujourd'hui si, comme je l'ai dit au début dans mes observations, il avait eu toute une série d'autres propositions formulées par son groupe de travail à nous soumettre et s'il voulait en saisir la Chambre pour qu'elle puisse les examiner et les critiquer. Cependant, ce n'est pas le cas. Au lieu de cela, nous entendons parler de tout autre chose, et surtout des craintes particulières qu'éprouve le député en prévision de ce qui sera peut-être annoncé le 18 juin prochain.